



L'île est un conservatoire de l'abeille noire



De gauche à droite, derrière Michel Dhume, secrétaire, Stéphane Ponce, Antoine Tallec, Quentin Le Guillou, président, Jean-Claude Guenetau, trésorier, et Michel Nollet. Devant Evelyne Perrault et Muriel Perrot

Toute importation d'abeilles ou de matériel usage à partir du continent est interdite, et ce depuis l'arrêté préfectoral de juillet 1985 « **L'un des objectifs de l'association consiste à veiller au bon respect de cet arrêté préfectoral, et à communiquer sur le caractère exceptionnel de l'abeille noire belliloise. Laquelle pourrait être mise en péril si des introductions d'abeilles du continent étaient réalisées** », a précisé Quentin Le Guillou, président de l'Association pour la protection et la conservation de l'abeille noire de Belle-Ile (APCANBI). Des contacts sont d'ailleurs pris avec la Compagnie Océane pour que l'association puisse disposer d'un panneau informatif en gare de Quiberon.

Pour aider les conservatoires de l'abeille noire à bénéficier d'une reconnaissance et d'un véritable statut juridique qui les protège, la Fédéra-

tion européenne des conservatoires de l'abeille noire (FEDCAN) a été créée en janvier 2016, à l'initiative de douze conservatoires existants, dont l'APCANBI, avec le soutien logistique de l'association Pollinis, connue en France pour son engagement contre les pesticides.

Mobilisation

L'association cherche aussi à mobiliser tous les apiculteurs de loisirs de Belle-Ile autour de la protection de l'abeille noire et de son bon état sanitaire « **Les apiculteurs qui ne sont pas encore adhérents sont invités à nous rejoindre ! Le coût annuel est de 15 €.** »

L'assemblée générale de l'association se tiendra dimanche 10 juillet, à 18 h, à la salle Bleue en mairie. Elle sera précédée de la projection du documentaire « Des abeilles et des hommes », à 16 h, au cinéma Rex.